RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Île-de-France

Ensemble, créons un centre ressource

INTIMITÉ, VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE et PARENTALITÉ

COPIL REGIONAL – 14 juin 2021

Direction de l'Autonomie
Organisation de l'Offre pour les Personnes en situation de Handicap

1. Contexte national
2. Centre Vie Affective et Sexuelle et Soutien à la Parentalité : objectifs et missions
3. Déploiement du Centre VAS pour la région IDF : en pratique

1- Contexte : une réflexion portée par le national

- Le 3 septembre 2019, le Premier ministre Edouard Philippe a lancé **le Grenelle des violences conjugales** à Matignon. Depuis, 11 groupes de travail se sont mis en place sur différentes thématiques : violences intrafamiliales, éducation, accueil dans les commissariats et gendarmeries, outre-mer, santé, monde du travail, hébergement justice, violences psychologiques et emprise, violences économiques.

- A la demande de Mme Sophie CLUZEL, a été créé dès octobre 2019 un **sous-groupe handicap,** composé de représentants du secteur handicap (Gestionnaires ESMS PH, professionnels du soin, représentants d'usagers porteurs de divers handicaps, représentants des institutions : justice, éducation nationale**, Agence régionale de santé IDF**. Coordonné et animé par Céline POULET, secrétaire du CIH du Comité Interministériel Handicap, et la DGOS, ce sous-groupe (toujours actif) a pour mission de réfléchir et de proposer des actions spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

- Après plusieurs mois de travail, ces groupes ont présenté leurs **recommandations,** en présence de Marlène Schiappa mais aussi d'autres ministres comme Adrien Taquet, Christelle Dubos ou encore Sophie Cluzel.

1- Sous-groupe handicap Grenelle (2)

- Instruction n°DGCS/SD3B/2020/178 du 15 Octobre 2020 a permis de partager le cadre de l'une des recommandations de ce groupe de travail avec la publication **d'un cahier des charges permettant** la mise en place d'un **Centre Ressources handicap « vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité ».** Ce centre régional organisera un réseau d'acteurs de proximité afin que chaque PH puisse trouver ses réponses qu'il s'agisse de sa vie intime ou face à des violences subies. A travers cette organisation, les PH seront soutenues dans leur pouvoir d'agir

- Créer un **dispositif de formation en ligne certifiant pour les professionnels** pour promouvoir l'effectivité des droits affectifs et sexuels des PH et lutter contre les agissements sexistes et violences sexuelles dans les ESMS. Objectifs de la formation : Comprendre, repérer, signaler, accompagner et orienter. Faire monter en compétence les différents professionnels qui interviennent notamment dans les ESMS - « Violences sexuelles » : toute infraction à caractère sexuel: harcèlement sexuel, agressions sexuelles et le viol.

- Instruction N° DGCS/SD3B/2021/105 du 14 mai 2021 relative à la diffusion du cahier des charges national des **dispositifs d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap,** a déployer en France par les ARS, sur le modèle du SAPPH de Paris (Groupe VYV3 IDF)

=> Une instruction à destination des ESMS (en cours) relative à la nécessité du respect de l'intimité et des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et ESMS relevant du champ du handicap enfants et adultes

1- Stratégie Nationale Santé Sexuelle

- Les travaux du sous - groupe handicap se poursuivent par la participation à l'élaboration de la **feuille de route nationale de la santé sexuelle et reproductive 2022-2030, pilotée par la DGS.** Pour la population des personnes en situation de handicap, le CIH lors de la réunion du 16 novembre 2020 souhaite dans la SNSS sensibiliser le regard de la société sur l'existence de la sexualité des PH, et faciliter leur vie sociale tout en préservant l'intimité et le respect la santé sexuelle **(en cours)**

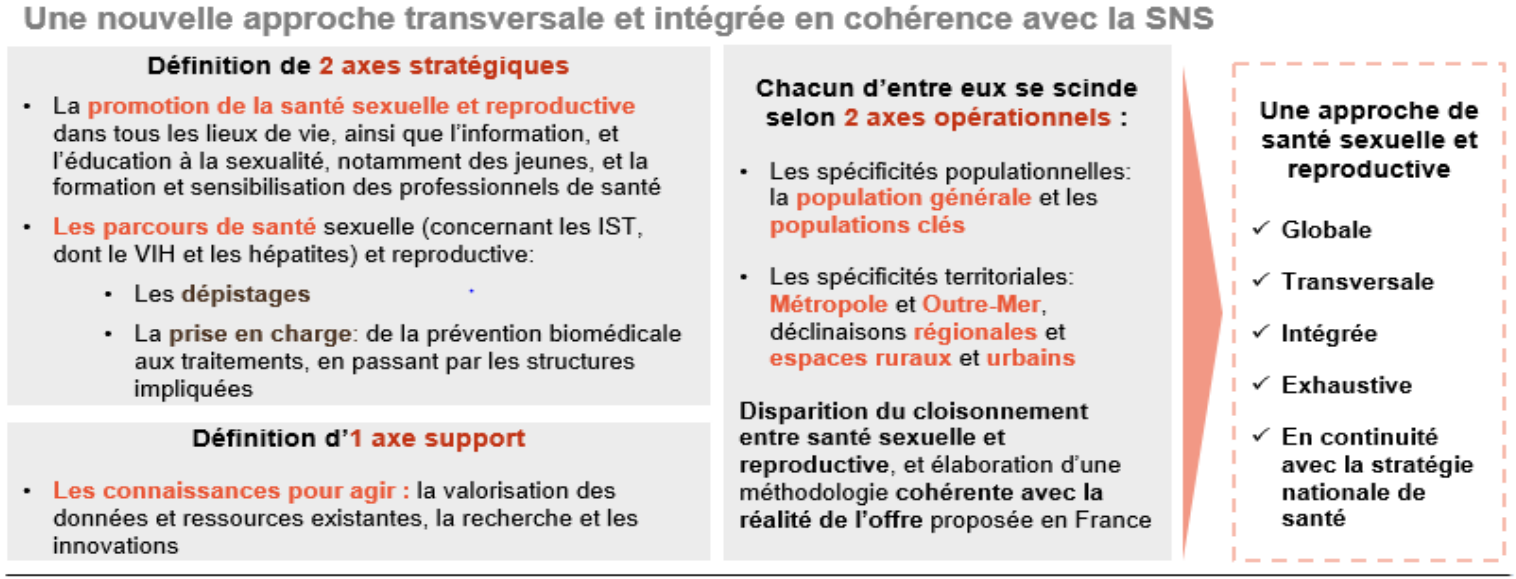

1- Stratégie Nationale Santé Sexuelle

- En lien avec les 3 axes stratégiques, trois GT se sont réunis, et proposent des fiches- actions, dont des fiches pour la population des personnes en situation de handicap (élaborées en lien avec le sous-groupe handicap)

  - **GT1 : Promotion de la santé sexuelle** - éducation - sensibilisation – formation

  - **GT 2 : Dépistage des maladies IST – suivi gynécologique**. Pour les femmes PH, la DGS a choisi de retenir ***l'Etude Handigynéco en pratique : intervention de sages-femmes en ESMS PH*** comme modèle à décliner par les ARS en FR pour améliorer le parcours gynécologique (suivi en soins et santé sexuelle). L'expérimentation a été menée entre 2018 et fin 2019 dans 441 ESMS PH. Elle est considérée comme suffisamment probante en termes de méthodologie et de résultats pour être dupliquée dans les autres régions.

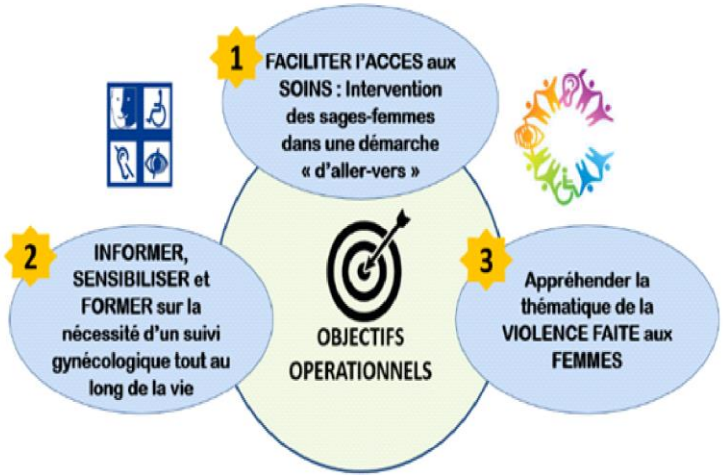

  - **GT3 : Accompagnement des personnes**

2- Le cahier des charges du Centre Ressource

- Il s'agit de promouvoir de façon positive l'intimité, l'autonomie affective, sexuelle, relationnelle et le soutien à la parentalité des PH. Les principaux leviers permettant d'atteindre cet objectif sont l'**éducation**, la **prévention** et la **promotion de la santé des personnes directement concernées** ainsi que la **sensibilisation des familles** et la **formation des professionnels** (médico-social, sanitaire, petite enfance).

- Le centre ressource permet l'accompagnement à la vie intime et sexuelle ainsi que la parentalité des personnes en situation de handicap, que ce soit au domicile, ou en établissements et services médico-sociaux (ESMS), au service de leur autonomie et de leur sécurité.

- Il organisera un réseau d'acteurs de proximité afin que chaque femme et homme en situation de handicap puisse trouver ses réponses, qu'il s'agisse de sa vie intime ou face à des violences subies. À travers cette organisation, les personnes en situation de handicap seront soutenues dans leur pouvoir d'agir notamment par des échanges avec leurs pairs.

- Ce centre ressource sera aussi au service des aidants familiaux et des professionnels.

2- Un objectif principal

- Ce centre ressource vise à :
  - coordonner et créer des interactions entre l'ensemble des acteurs et actrices du territoire d'implantation ;
  - à faire émerger ou à reconnaitre à partir de l'offre existante des initiatives en lien avec les acteurs du territoire relevant de secteurs d'activités différents.
  - **En réalisant un état des lieux, le centre ressource permet aux autorités compétentes de favoriser la mise en place de structures manquantes ;**
  - à développer des actions inclusives à caractère préventif, évaluatif et éducatif à destination principalement des personnes handicapées. Le résultat visé étant une hausse de l'autonomie et du bien-être des personnes en la matière. Il ne vise donc pas à structurer une filière spécialisée, mais à développer et soutenir le réseau en appui aux structures de droit commun.

2- Plusieurs missions

- mise en place et actualisation d'une cartographie et d'un annuaire des acteurs du territoire intervenant sur les sujets de vie intime, affective et sexuelle et soutien à la parentalité des personnes handicapées : description de leurs services (offre proposée : intervention de professionnels, typologie et prestations), des formations existantes, des informations et outils et leur localisation ;
- mise en réseau des acteurs ;
- accueil dédié comprenant une permanence téléphonique, physique et un espace de rencontre pour assurer un premier niveau d'écoute, d'information et orienter vers les ressources repérées ;
- pôle de ressources documentaires en ligne ou sur place en lien avec les documents élaborés notamment par les institutions (la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), le conseil de l'Europe, Santé publique France et la Haute autorité de santé).

2- Les attendus pour le public

- Ce **Centre ressource handicap vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité** recense, informe, mutualise et réunit les acteurs et les outils dans une dynamique de partenariat.
- La coordination implique la mise en relation avec les acteurs et actrices de proximité afin que chaque personne en situation de handicap et plus généralement toute personne ayant une demande sur la vie intime, affective et sexuelle et le soutien à la parentalité des personnes handicapées puisse trouver des réponses et une orientation.
- Doivent être associés: les associations représentant les personnes en situation de handicap et leur famille, les établissements et services médico-sociaux (ESMS), les associations de défense des droits des femmes et lesbiennes gays bi trans intersexués (LGBTI), les espaces de vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), les unions départementales des associations familiales, les instituts régionaux d'éducation et de promotion de la santé (IREPS), les associations membres du planning familial et les autres acteurs institutionnels.
- À travers cette organisation, les personnes en situation de handicap sont soutenues dans leur pouvoir d'agir, notamment au travers de mises en lien avec leurs pairs.

Ensemble, créons ce centre de ressource

- Réaliser un état des lieux : mandat donné au CREAI Ile-de-France par l'Agence régionale de santé
- Mobiliser toutes les forces en présence dans une logique de co-construction des actions
- Définir à l'issue du diagnostic, le mode de fonctionnement du centre de ressource francilien et sélectionner le porteur (2022).

COMITE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

Participants : représentative des 3 savoirs (professionnels, académiques, expérientiels/d'usage) + CREAI

Fonctions : Orientations stratégiques ;

COMITE DE PILOTAGE

Participants sollicités : personnes en situation de handicap, professionnels, partenaires etc., impliqués dans des pratiques en lien avec l'accès à a sexualité

Fonctions : participation à la réalisation d'un état des lieux des souhaits et préoccupations des personnes en situation de handicap, à la cartographie des acteurs ; à l'identification des pratiques existantes qui concernent la prise en compte et le soutien à la sexualité ; benchmark auprès d'autres centres ressources déjà constitués.

Groupes de travail (contributeurs)

COMITE TECHNIQUE

Participants : salariés CREAI IdF

Fonctions : Appui technique, réalisation des actions décidées par la gouvernance, animation du réseau, coordination des actions

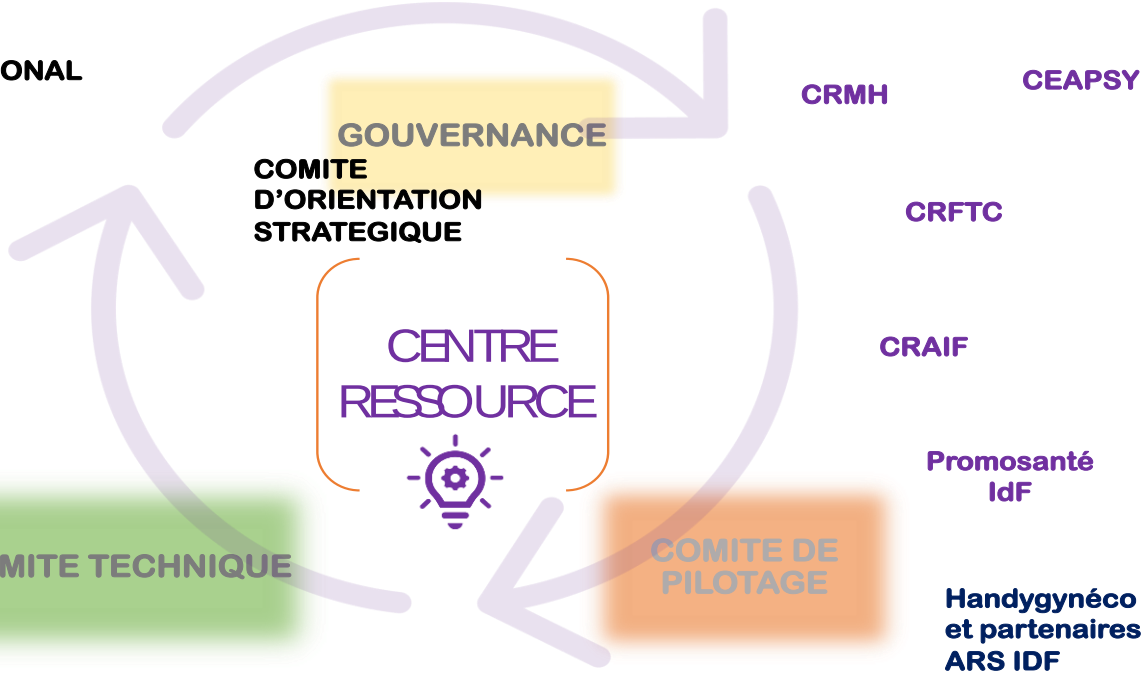

ECOSYSTEME REGIONAL
Centres ressources

Association de personnes concernée
PAARI
Handivoice
Nous aussi
GEM
Etc…

Planning Familial

APF France handicap
GIHP (Choses)
AFM
ADAPT
Croix Rouge
Œuvre Falret

Etc ….

Fédérations (URIOPSS, FEHAP etc…)

CRMH

CEAPSY

CRFTC

CRAIF

Promosanté IdF

Handygynéco et partenaires ARS IDF

« Droit commun »

JENNIFER FOURNIER

Maîtresse de conférences en Science de l'Education
Université Lyon 2

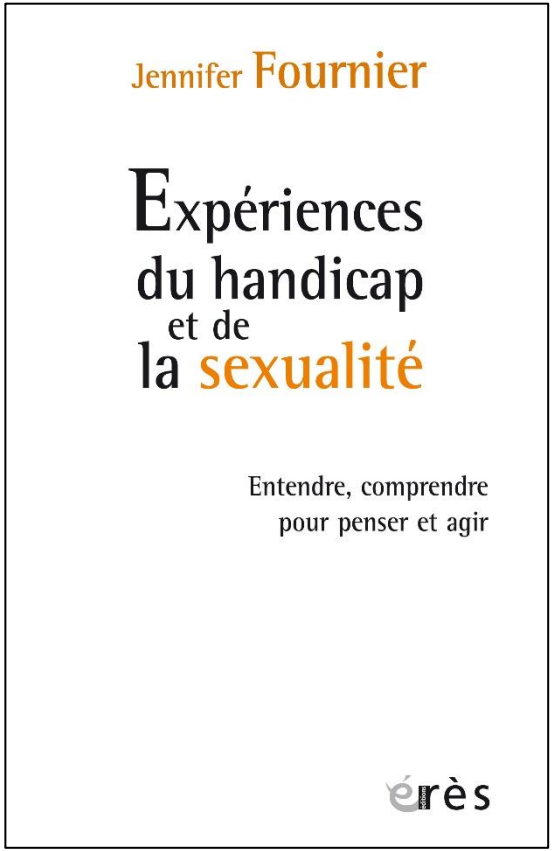

Une approche bio-psycho-sociale des sexualités et des situations de handicap

- Qui ambitionne la participation sociale
- Qui vise l'accessibilisation des ressources
- Au service d'une perspective inclusive

Des principes structurants

- L'autodétermination
- Le développement du pouvoir d'agir
- La pair-aidance

Le lien avec la recherche et les étudiant.e.s

JEAN-LUC LETELLIER

Président du CRéDAVIS

Présentation du Comité Parentalité des personnes en situation de handicap

« Ensemble, créons un centre ressource Intimité, vie affective et sexuelle et parentalité »

Le 14 juin 2021

Sur invitation l'ARS Ile-de-France et le CREAI Ile-de-France

COMITÉ PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

APF France handicap

croix-rouge française PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

UNA Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

Unaf UNIS POUR LES FAMILLES

vyv³ | Île-de-France

Présentation du comité parentalité

Par
Agnès Bourdon-Busin – Comité parentalité/
APF France Handicap

Nos valeurs

COMITÉ PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Promouvoir de façon positive l'intimité, l'autonomie affective, sexuelle, relationnelle et le soutien la parentalité des personnes en situation de handicap

- Développer des actions inclusives à caractère préventif, évaluatif et éducatif dans un objectif d'autonomie et du bien-être des personnes en la matière

- Soutenir les personnes en situation de handicap dans leur pouvoir d'agir, notamment au travers de mises en lien avec leurs pairs

- Renforcer l'accessibilité des informations et des locaux

Notre précédent événement

Le comité « Parentalité des personnes en situation de handicap» s'est constitué en 2017.

Première journée d'étude le 24 janvier 2018, sous le titre :

« Devenir parents en situation de handicap : quels besoins, quels accompagnements ? »

Lors de cette journée, 192 participants.

Nos actions politiques

Stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018-2022 :
Nos thématiques portées

- Favoriser l'accès à une vie intime, affective et sexuelle ;
- Reconnaître et valoriser les compétences parentales ;
- Favoriser l'accès à une guidance pré-conceptionnelle adaptée ;
- Assurer l'accès universel au soutien à la parentalité ;
- Améliorer l'accompagnement des familles concernées par l'annonce d'un diagnostic de handicap ;
- Améliorer l'accès aux aides techniques et matériels de puériculture adaptés au handicap du parent ou de l'enfant ;
- Développer des possibilités d'accompagnement à la parentalité adapté et d'aide humaine à l'éducation ;
- Améliorer l'accompagnement psychologique des parents et son accessibilité financière.

Nos actions politiques

Mission Taquet

Après une audition spécifique en mars 2018 dans la cadre de la mission TAQUET.
Simplification des démarches administratives pour les personnes en situation de handicap-, les conclusions en avril 2018 reprennent l'intégralité de nos revendications sur la question de la parentalité !

Lancement Plateforme Revendications :

Le 4 février 2019 au ministère de la santé, le comité Parentalité a dévoilé en présence de nombreuses personnalités politiques ou institutionnelles ses propositions pour des Politiques publiques volontaristes de soutien à la parentalité.

Participation au Rapport des 1000 Jours.

Participation Groupe de travail pour la création des services d'accompagnement à la parentalité.

Nos enjeux de revendications

La vie intime, affective et sexuelle et la parentalité, des droits pour toutes et tous

- Produire des évolutions législatives et réglementaires ;
- Faire évoluer l'environnement ;
- Informer et former les professionnels sanitaires, médico-sociaux et sociaux ;
- Favoriser la capacité des personnes à envisager leur vie intime, affective, sexuelle et leur parentalité en renforçant leur pouvoir d'agir.

Des propositions pratiques

COMITÉ PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

1. **Passer d'un droit théorique à la parentalité à un droit effectif,** soit à la fois reconnaître les capacités de ces personnes à être parents et faire évoluer les aides existantes : la prestation de compensation et les dispositifs du droit commun.
2. **Faciliter l'exercice de la parentalité.** Autrement dit, adapter l'environnement pour permettre aux personnes d'exercer leur parentalité sur tous les temps et lieux de vie de l'enfant, en leur rendant accessibles la crèche, l'école, le club sportif du quartier, les sorties scolaires, etc. Mais aussi favoriser l'écoute et la pair-émulation entre parents, en leur facilitant l'accès aux dispositifs du droit commun. Ou encore pérenniser les quelques lieux-ressources créés pour accompagner les (futurs) parents en situation de handicap et, surtout, en déployer sur tout le territoire.
3. **Piloter cette politique de soutien à la parentalité,** ce qui nécessite notamment de sensibiliser, former et outiller les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social pour qu'ils changent leur regard sur la parentalité en situation de handicap.

Proposition d'un cahier des charges des centres ressources

Le cahier des charges des centres ressources handicap vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité construit ensemble recense, informe, mutualise et réunit les acteurs et les outils dans une dynamique de partenariat.

Son but est d'augmenter le pouvoir d'agir et l'autodétermination des personnes vivant avec un handicap dans son périmètre d'activité.

Il devra s'appuyer pour cela sur l'accompagnement par les pairs et le recours aux savoir expérientiels.

C'est pourquoi nous avons insisté sur :

Un principe : une gouvernance partagée : une co-expertise

- Des associations représentatives de personnes en situation de handicap,
- Des structures/associations travaillant avec les femmes victimes de violence,
- Des personnes ayant recours au centre ressources (bénéficiaires),
- Des associations gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux et des représentants de l'expertises des champs concernés (ex : sexologue, PMI, etc.).

Merci !

Pour retrouver le Comité parentalité

https://www.facebook.com/ComiteParentaliteHandicap

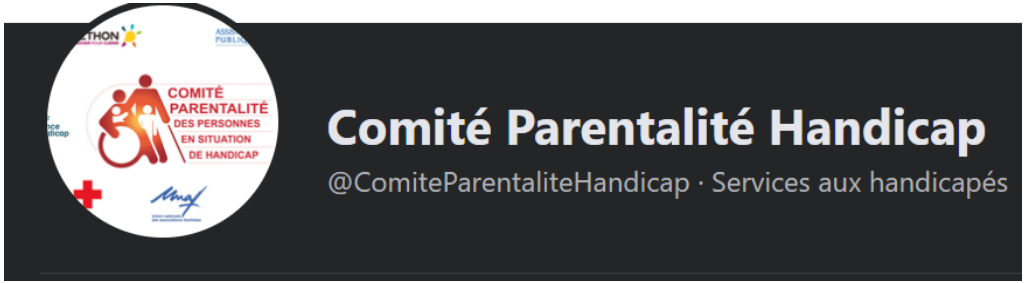

Vision des centres ressources par comité Parentalité Présentation 24/01/2021

https://www.youtube.com/channel/UCXmoxzHekzoPmG6sdtFMFBg

Le SAPPH

Service d’accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap

Christophe Bazile

1. Service d'Accompagnement à la Parentalité pour Personnes en situation de Handicap (SAPPH)

VYV 3 Ile de France

Historique

Dès 1986 l'Institut Paris Brune (IPP) *est sollicité par des professionnels autour de la situation particulière* ***des mères aveugles****.*

Peu à peu ces mères en viennent à s'adresser directement à l'IPP du fait de l'inexistence de structure susceptible de les accompagner pendant et après leur grossesse dans leurs fonctions parentales.

Le service ***officialise son nom en 2007*** *grâce à un financement spécifique de la CNSA****.***

Suite à un avis favorable émis ***le 6 avril 2010,*** *un arrêté de création daté du* ***11 août 2010*** *donne au SAPPH la possibilité de poursuivre sa mission et d'étendre sa prise en charge au handicap moteur, à titre expérimental.*

Le 4 janvier 2019, *le SAPPH obtient une autorisation pérenne en tant que centre de ressources****.***

Missions du SAPPH

.

Le SAPPH a pour mission, **le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants**.

Le service propose un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap aux premiers rangs desquels l'accès à la parentalité en favorisant leur autonomie.

Missions du SAPPH

.

Le SAPPH a pour mission, **le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants**.

Le service propose un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap aux premiers rangs desquels l'accès à la parentalité en favorisant leur autonomie.

Deux activités

1/ Accompagnement de bénéficiaires sur la région Ile de France

2/ Centre ressource pour les professionnels, aidants sur le territoire national

Missions du SAPPH

.

Le SAPPH a pour mission, **le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants**.

Le service propose un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap aux premiers rangs desquels l'accès à la parentalité en favorisant leur autonomie.

Deux activités

1/ Accompagnement de bénéficiaires sur la région Ile de France

2/ Centre ressource pour les professionnels, aidants sur le territoire national

Missions du SAPPH : Accompagnement sur la région IdF

.

Le SAPPH a pour mission, **le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants**.

Le service propose un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap aux premiers rangs desquels l'accès à la parentalité en favorisant leur autonomie.

Quels bénéficiaires

Le SAPPH accueille des femmes et/ou hommes en situation de handicap moteur et/ou handicap sensoriel ayant un projet de parentalité ou déjà parents. Certaines personnes peuvent présenter des troubles associés.

190 bénéficiaires dont 16 couples, **178 enfants concernés.**

Plus de 80% des bénéficiaires sont des femmes.

La quasi-totalité des bénéficiaires (184) *est* domiciliée en Ile de France : **75% à Paris ou Petite Couronne** (Départements 92,93,94). Seuls 6 bénéficiaires sont domiciliés en province.

Suite aux préconisations de l'ARS, **l'accompagnement a été recentré sur les situations de bénéficiaires résidant en Ile-de-France.**
Néanmoins, il est important de constater que le service est **toujours sollicité par des bénéficiaires en région, étant identifié comme centre de ressources pilote.** Le service leur propose une rencontre sur site afin **d'évaluer leur situation et de les orienter** au mieux vers les équipes du réseau de proximité. Le SAPPH reste disponible pour les sensibiliser.

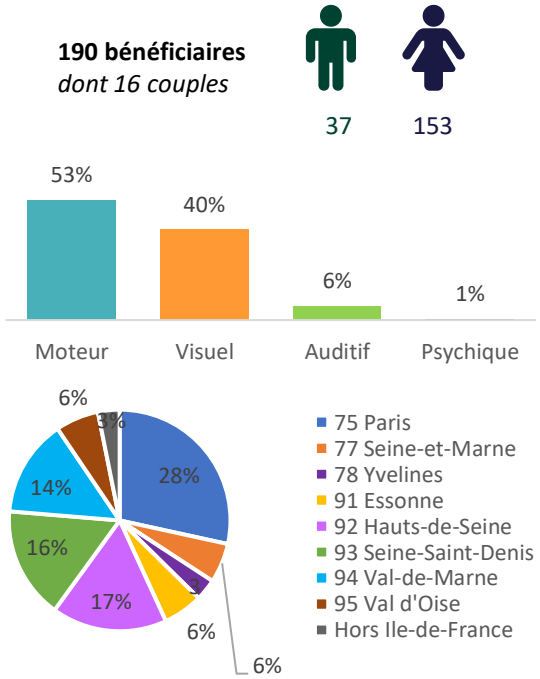

Missions du SAPPH : Accompagnement sur la région IdF

.

Le SAPPH a pour mission, **le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants**.

Le service propose un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap aux premiers rangs desquels l'accès à la parentalité en favorisant leur autonomie.

Les demandes

Un accompagnement concret **autour de leur fonction parentale au quotidien**:

- **des besoins spécifiques liés au handicap** :
  motricité, accès à des supports visuels et écrits, représentations dans l'espace, matériel de puériculture adapté au handicap, besoin de temps pour tout acte.
- **des besoins spécifiques liés à la parentalité** :
  représentation de l'enfant, nécessité d'être conforté dans ses compétences parentales, questionnement autour des grandes étapes du développement de l'enfant et de sa socialisation, gestion de la vie quotidienne et de la relation éducative.
- **des besoins d'accompagnement dans les démarches administratives et les liens avec le secteur petite enfance** :

Missions du SAPPH : Accompagnement sur la région IdF

.

Le SAPPH a pour mission, **le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants**.

Le service propose un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap aux premiers rangs desquels l'accès à la parentalité en favorisant leur autonomie.

Quand le SAPPH intervient'il ?

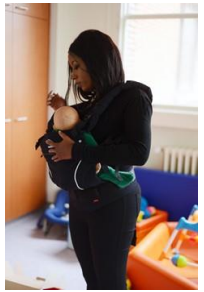

L'accompagnement proposé est adapté à chaque étape de la parentalité :

- → **Période pré-conceptionnelle** : consultation d'information pour les personnes en désir d'enfant
- → **Pendant la grossesse** : préparation personnalisée à l'accueil du bébé
- → **De la naissance aux 12 mois de l'enfant** : étayage autour des besoins de l'enfant
- → **Entre 1 et 7 ans de l'enfant** : guidance pédagogique et éducative;

Missions du SAPPH : Accompagnement sur la région IdF

.

Le SAPPH a pour mission, **le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants**.

Le service propose un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap aux premiers rangs desquels l'accès à la parentalité en favorisant leur autonomie.

L'équipe du SAPPH

Une équipe pluridisciplinaire au service des bénéficiaires

Une équipe de 11 professionnels représentant 6 ETP, intervenant directement auprès des bénéficiaires.

Les **fonctions supports de VYV 3 Ile-de-France** interviennent en soutien de la direction sur la qualité, la comptabilité, les ressources humaines, la communication et l'informatique.

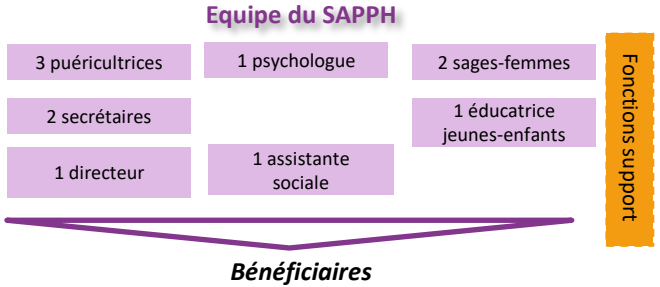

Missions du SAPPH : Accompagnement sur la région IdF

.

Le SAPPH a pour mission, **le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants**.

Le service propose un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap aux premiers rangs desquels l'accès à la parentalité en favorisant leur autonomie.

Comment le SAPPH intervient 'il ?

En pratique, les accompagnements se déroulent **dans le service -26 Boulevard Brune 75014 PARIS**
….. ou sur le lieu de vie et prennent la forme de:

- **Séances individuelles**
- **Groupes (guidance, de parole …)**
- **Ateliers parents-enfants**
- **Adaptations de jeux**
- **Nombreux partenariats**
  Libéraux, GHU Psychiatrie et Neuroscience, Maternités, PMI, Ecoles …
  Instituts de formation

Missions du SAPPH

.

Le SAPPH a pour mission, **le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants**.

Le service propose un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap aux premiers rangs desquels l'accès à la parentalité en favorisant leur autonomie.

Deux activités

1/ Accompagnement de bénéficiaires sur la région Ile de France

2/ Centre ressource pour les professionnels, aidants sur le territoire national

Missions du SAPPH : Centre ressource

- ✓ Informer, conseiller et former d'autres établissements en réponse au besoin de bénéficiaires suivis par ces établissements.
- ✓ Accueillir des professionnels hors Ile-de-France qui se déplacent sur une journée complète au sein du service avec un bénéficiaire pour une sensibilisation à la puériculture adaptée et/ou des adaptations de matériel éducatif.
- ✓ Formaliser les bonnes pratiques professionnelles et transmettre le savoir-faire.

- ✓ Prêt de matériel adapté en fonction des besoins.

- ✓ Comité parentalité (journées de janvier 2018 à Evry et table ronde + plateforme politique présentée le 4 janvier 2019).
- ✓ Pilotage d'HandiGynéco en pratique.
- ✓ Collaboration avec le GHU sur l'ouverture à des bénéficiaires présentant des troubles psychiques.

- ✓ Participation à des colloques.
- ✓ Publications d'articles.

Missions du SAPPH : Centre ressource

Zoom sur les études
HandiGynéco et HandiGynéco en pratique

Financées par l'ARS et mise en place par le SAPPH sous le pilotage d'un comité scientifique.

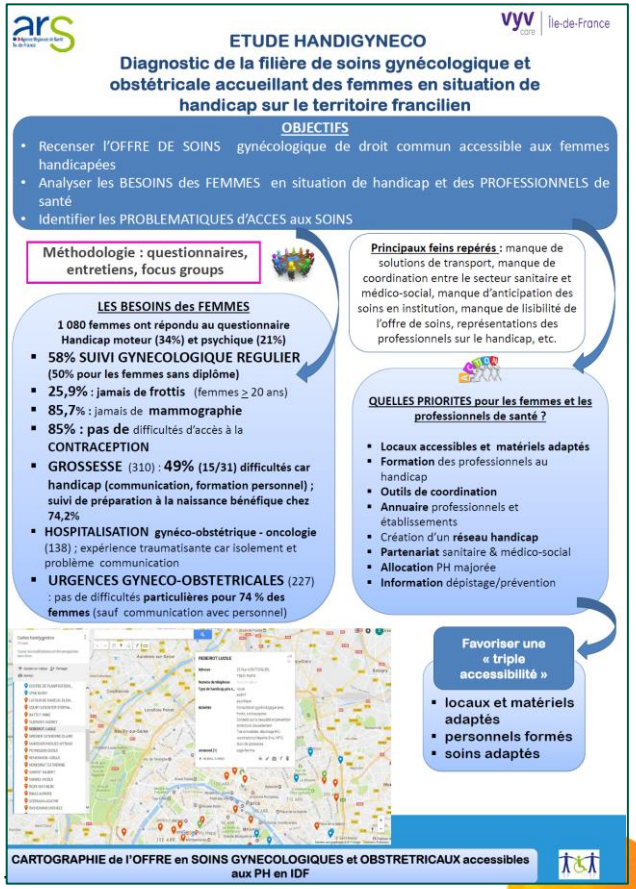

Adresse et contact

Institut Paris Brune

Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes en situation de Handicap

Centre de Ressources

26, Boulevard Brune – 75014 PARIS

Tel : 01 40 44 39 05

contact.sapph@idf.vyv3.fr

Direction

- Julie Durand
- Julie.durand@idf.vyv3.fr
- Christophe Bazile
- Christophe.bazile@idf.vyv3.fr

VYV 3 Île-de-France, Union mutualiste régie par le Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 480 266 014. Siège social : 167, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

Le point de vue des personnes concernées

Conseil d'entraide
Vivre

Conseil d'entraide Vivre

Mohamed ELEUCHI
Eric HOSTALERY

Le point de vue des personnes concernées

PAARI.FR

PAARI

Personnes Autistes pour une Autodétermination Responsable et Innovante

Karen BUTTIN – Jérôme MÉNARD

PAARI

- Accueil sans jugement ni représentation et orientation vers des ressources conformes aux recommandations.

- Accompagnement fondé sur le pouvoir d'agir et en ce qui concerne la parentalité avec des professionnels formés à l'ATNA-T (prévention sans prédiction) en prénatal / postnatal.
  Amiel TISON – neurological assessment at term ATNA-T.

- Accompagnement fondé sur la cohérence comme besoin sensoriel (restitution CapDroits Dijon au CNAM) - L'autisme du point de vue des personnes autistes.

- Prévention des violences faites aux femmes / faites aux hommes / non binaires.

- Compréhension de la problématique du genre chez les personnes autistes.

- Ressources sur les besoins de l'enfant NT / AUT en articulation au contexte familial / profil des parents.
- Puériculture adaptée.
- Mise à jour des connaissances des effets de l'autisme.
- Explications / ressources du mécanisme d'emprise.
- Approche interdisciplinaire.
- Ressources juridiques.

ÉCHANGES

Et la suite ?

- ✓ Une rencontre par département , demi-journées de septembre à décembre Identification des ressources existantes et des besoins identifiés.

- ✓ en parallèle identification et caractérisation des ressources existantes à partir des remontées par départements + un temps de travail avec chaque centre ressource (ils sont ok).

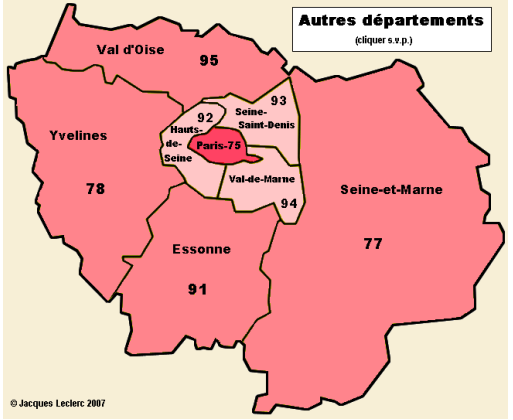

Et la suite ?

- ✓ journée de restitution en février 2022 sous la forme d'une restitution mais aussi d'un forum qui rende déjà visible les ressources, et qui fédère des acteurs (forum / festival… à voir …).

- ✓ Mis en place du comité stratégique et du comité de pilotage par inscription google forms qui sera envoyé aux participants après la réunion de lancement.

POUR VOUS INSCRIRE

- **Au comité de pilotage**
- **Au comité stratégique**
- **Ou être informé des actualités**

contact@creai-idf.fr

tél : 01.87.86.65.90

ou envoyez votre mail dans le chat à lydie Gibey